

Examen professionnel supérieur EPS: le prix FSFP à l'innovation

**Le prix sera institué pour la première fois lors des EPS de 2016
et attribué lors de la remise des diplômes en 2017**

TEXTE: MAX HOFMANN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FSFP; PHOTO: HANS PETER BLUNIER

La profession de policier devient toujours plus difficile et complexe. Les multiples événements survenus en Suisse ont clairement démontré l'étendue et les exigences de l'environnement dans lequel chaque défenseur de la loi est appelé à travailler. C'est donc grâce aux efforts consentis depuis 2003 par la FSFP et l'ISP que nous sommes parvenus à mettre sur pied les examens fédéraux de capacité pour policiers/-ères, organisés depuis lors à plusieurs reprises. Nous pouvons ainsi affirmer avec fierté que ces efforts ont été couronnés de succès. Le policier porteur de ce titre a suivi une excellente formation professionnelle, coordonnée dans l'ensemble de la Suisse, et il satisfait donc parfaitement aux critères de qualité qui lui permettent d'évoluer dans l'environnement exigeant de la sécurité intérieure.

Dans le cadre du Concept politique global de formation CPGF pour la police et la justice pénale, il a été décidé d'offrir un second niveau de formation unifiée sur le plan national sous la forme de l'examen professionnel supérieur EPS. Le projet d'introduction de cet examen a donc été immédiatement mis à l'étude. Lors de cet examen supérieur, les collègues doivent démontrer qu'ils ont acquis des connaissances dans les domaines de la conduite du personnel et de la méthodologie de la formation, ainsi que des aptitudes de police spéciales, et qu'ils ont approfondi leur formation dans l'un de ces domaines. Depuis 2007, des examens EPS sont régulièrement organisés, dont les résultats permettent d'affirmer que cette mesure était elle aussi parfaitement justifiée et nécessaire. En voici quelques raisons importantes:

Pas de diplôme sans possibilité de perfectionnement ultérieur

Un diplôme EPS permet une formation complémentaire de niveau tertiaire A. Il donne accès aux hautes écoles et universités grâce à des qualifications ou à une expérience professionnelle supplémentaires (Secrétariat d'État à la formation professionnelle, à la recherche et à l'innovation SEFRI – anciennement OFFT, 2013).

Adaptation aux formations académiques

Par le travail de diplôme, les personnes non familiarisées avec l'élaboration de documents scientifiques sont initiées aux travaux de diplôme académiques. Dans le cadre de la conception d'un projet, les candidats apprennent à définir systématiquement les solutions à un problème posé, en les étayant par des connaissances éprouvées (ISP 2007).

Préparation au premier niveau de direction de la police et à la carrière interne

Le diplôme EPS atteste les compétences d'un policier ou d'une policière dans le domaine de la conduite et de la formation du personnel, ainsi que dans un secteur technique particulier (ISP 2007), qui lui permettront d'assumer les tâches du premier niveau de direction. Il doit offrir à ses titulaires des possibilités de carrières internes, qui impliquent elles-mêmes le droit d'opter pour un perfectionnement professionnel supérieur, auquel l'EPS donne accès (ISP 2013).

Reconnaissance des prestations de la formation continue

Pour répondre aux exigences nouvelles dictées par l'évolution constante de la société, le policier ou la policière doit s'adapter ou compléter ses compétences devenues insuffisantes. Outre l'expérience, la formation continue lui permet d'acquérir les connaissances nécessaires. Ce comportement doit être reconnu et doit conduire à une amélioration des chances de carrière.

Positionnement de la profession de policier

Les diplômes EPS constituent un témoignage adressé vers l'extérieur de la volonté des policiers et policières de se perfectionner pour s'adapter aux nouveaux défis qui leur sont proposés, ce que l'ONU elle-même encourage vivement (CSDH 2013).



Emmanuel Fivaz, membre du Bureau Exécutif de la FSFP, préside le jury du prix FSFP à l'innovation.

Attrait de la profession de policier

En Suisse, les jeunes gens qui terminent leur scolarité obligatoire se trouvent placés face au choix de fréquenter une école supérieure ou de commencer une formation professionnelle. Les perspectives de carrière qu'offre une formation professionnelle et certains exemples de succès sont de nature à éveiller l'intérêt envers la captivante profession de policier chez de nombreuses personnes peu désireuses de poursuivre leur scolarité. En 2010, 28 600 jeunes ont choisi une formation scolaire générale (SEFRI 2013).

Faire face aux problèmes plutôt que les dénoncer

Comme mentionné plus haut, le travail de diplôme permet de traiter les problèmes et de développer des solutions. Les processus de travail systématique appris à cette occasion, le fondement des solutions sur des connaissances certifiées et la réflexion en termes de variantes autorisent une mise en application réussie des propositions de solutions. Après l'obtention du diplôme EPS également, le succès constitue une motivation à appréhender les problèmes de manière systématique.

Contribution au perfectionnement professionnel et recherche appliquée pour la police

Les travaux de diplôme permettent d'aborder des problèmes qui sont souvent sacrifiés sur l'autel des priorités et du manque de ressources. Même au niveau inférieur, il devient possible pour la police de poursuivre son développement et d'acquérir des connaissances solidement fondées.

Conclusion

Les policières et policiers prouvent par l'obtention du diplôme sanctionnant les examens professionnels supérieurs leur volonté accrue de s'engager en faveur de la qualité, du développement et de l'innovation dans leur travail. La FSFP a décidé que cette attitude est digne d'être honorée.

En conséquence, le Bureau Exécutif a décidé la création d'un Prix de l'innovation de la FSFP, dans le cadre du travail de diplôme EPS. En collaboration avec la CCPCS, la SCPVS et l'ISP, un règlement a été rédigé et approuvé et un jury a été constitué. Il est composé des membres suivants:

- > **Emmanuel Fivaz** – Bureau Exécutif de la FSFP (président)
- > **Vladimir Novotny** – Secrétaire général et représentant de la CCPCS
- > **Ralph Hurni** – Commandant de la Police municipale de Saint-Gall et représentant de la SCPVS
- > **Stefan Aegerter** – responsable des Examens fédéraux et de la gestion de qualité de l'ISP (dès le 1.1.16)
- > **Max Hofmann** – Secrétaire général de la FSFP

La tâche du jury consiste à reconnaître le meilleur travail de diplôme consacré à une activité policière au niveau fédéral, cantonal ou communal sans distinction d'importance, qui atteint les objectifs suivants:

- > Promotion d'un travail novateur dans le corps de police
- > Soutien au développement d'un domaine spécifique de l'activité policière
- > Modèle d'amélioration d'une activité policière.

Le prix sera institué pour la première fois lors des EPS de 2016 et attribué lors de la remise des diplômes en 2017; il consiste en un montant en espèces de CHF 1500.-. Nous vous fournirons de plus amples informations et vous orienterons plus complètement à ce sujet dans les prochains numéros de police et sur notre site Internet www.fsfp.org. Nous encourageons aujourd'hui déjà tous les intéressés à s'inscrire à ce concours. ■